

Juin 2021

n° 3

Vie municipale
Page 3

Le budget
Pages 7 & 8

Vie associative
Page 23

L'édito	page 2
Vie municipale	pages 3 à 12
Expression de la minorité	page 12
Histoire, patrimoine	page 13
Environnement, cadre de vie	pages 14 & 15
Culture	pages 16 & 17
Enfance, jeunesse	pages 18 & 19
Affaires scolaires	pages 20 à 22
Vie associative	pages 23 à 29
Vie économique	pages 30 & 31
Solidarité	page 32
Infos utiles	page 32

L'ÉDITO

Depuis quelques jours, le nouveau site internet de la mairie est en ligne avec des modifications graphiques et esthétiques.

Ce nouveau site qui voit le jour est l'accomplissement de plusieurs mois de travail de la commission communication et culture que je tiens à remercier.

Ce nouvel outil de communication vient en compléter d'autres mis en place depuis quelques temps déjà notamment le « Cintré actus » bimensuel qui délivre des informations ponctuelles, le « Cintré le Mag » bulletin trimestriel qui conserve son importance en vous donnant des informations communales mais aussi en lien avec les associations et le monde économique local.

De plus la mairie innove encore grâce à ses pages facebook et instagram mais aussi avec l'application mobile « Panneau Pocket ». Ces systèmes simples et efficaces permettent de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte de la mairie par une notification sur les smartphones et les tablettes.

Avec tous ces moyens nous pouvons rendre compte de l'action municipale et rester en lien permanent avec vous. Vous accédez ainsi à toutes les informations pratiques relatives à la vie communale et intercommunale et obtenez des renseignements utiles. Vous êtes tenus au courant des évènements et manifestations susceptibles de vous intéresser.

N'hésitez pas à nous contacter pour faire vivre tous ces outils et compléter les informations présentes.

Le Maire,
Jacques RUELLO.



Directeur de publication : Jacques RUELLO, Maire.

Responsable de publication : Christophe LOYEAU.

Conception, réalisation impression : Mairie de Cintré.

Pour recevoir nos publications municipales, formulez votre demande par mail adressé à :

bic.cintre@ville-cintre.fr

Crédit photos : M. René ROBERT.

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.ville-cintre.fr

Panneau pocket  et sur les réseaux sociaux :



LES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte rendu du 19 Janvier 2021

Ecoles – Participation 2021 au titre du contrat d’association avec l’école privée « Saint-Joseph »

Considérant que le coût pour un élève maternelle s’élève à 1 364,65 € et celui d’un élève primaire à 244,35 € et que le nombre d’élèves Cintréens inscrit à l’école privée est respectivement de 34 maternelles et 42 primaires, le montant de la participation 2021 est donc de 56 660,80 €.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des suffrages exprimés, valide le montant de la participation à verser à l’OGEC en 2021.

Travaux – Réhabilitation de la mairie – Convention d’attribution de fonds de concours en Rennes Métropole et la commune

Monsieur le Maire informe l’assemblée que le 3 décembre 2020, le bureau de Rennes Métropole a approuvé l’attribution, au titre du dispositif de soutien à l’investissement communal, d’un fonds de concours de 44 400 € pour les travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des suffrages exprimés, autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière qui fixe les modalités de versement du fonds de concours.

Ressources humaines – Lignes directrices de gestion - Information

Agnès BREGENT, Adjointe aux ressources humaines, informe l’assemblée que l’une des innovations de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique consiste donc **en l’obligation** pour toutes les collectivités territoriales de définir des Lignes Directrices de Gestion (LDG). La formalisation du document de référence devait-être faite avant le 31 décembre 2020 pour une effectivité dès le 1^{er} janvier 2021.

Les objectifs de ces lignes directrices sont les suivants :

- Renouveler l’organisation du dialogue social en passant d’une approche individuelle à une approche plus collective,
- Développer les leviers managériaux pour une action publique plus réactive et plus efficace,
- Simplifier et garantir la transparence et l’équité du cadre de gestion des agents publics,
- Favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics dans la fonction publique et le secteur privé,
- Renforcer l’égalité professionnelle dans la fonction publique.

D/21/01/010 – Convention portant organisation et coordination de l’accueil de loisirs, animation jeunesse – Avenant de prolongation de délai

Le conseil municipal a pris la décision de prolonger la durée de la convention avec l’UFCV d’une année, soit du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021, ceci afin de pouvoir lancer une nouvelle consultation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des suffrages exprimés, autorise Monsieur le Maire à signer l’avenant qui s’élève à 91 471 € TTC.

D/21/01/011 - Tarifs service périscolaire 2020-2021 – Modification

Il est constaté que les enfants présents en garderie ne sont pas toujours inscrits ce qui pose des problèmes, particulièrement le soir ou un goûter est servi.

Il est donc proposé d’instaurer la même pénalité que pour le restaurant scolaire, à savoir 1 € à chaque fois que l’inscription n’aura pas été effectuée ou que le délai n’aura pas été respecté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des suffrages exprimés, accepte cette proposition et fixe la date d’effet au 1^{er} mars 2021.

Compte-rendu du 16 Février 2021

Ecoles – Label Ecoles Numériques 2020 – Convention de partenariat avec l’Académie de Rennes

Il convient donc de formaliser, par le biais d’une convention, l’organisation du partenariat entre les parties pour accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de leur projet numérique ainsi que les modalités de financement de l’acquisition des équipements numériques mobiles et services associés.

Le montant de l’équipement s’élève à 14 176, 80 € TTC financé à hauteur de 7 000 € par l’Académie.

D/21/02/004 – Participations aux frais de fonctionnement école privée et école publique pour l’année 2021

Sur proposition des commissions finances et affaires scolaires, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des suffrages exprimés, fixe le montant des participations pour l’année 2021 de la façon suivante :

ÉCOLE PUBLIQUE

- EFFECTIFS 2020/2021 = 223 élèves (de Janvier à Juin 2021)
PREVISIONS 2021/2022 = 238 élèves (de Septembre à Décembre 2021)

ÉCOLE PRIVÉE

- EFFECTIFS 2020/2021 = 76 élèves (de Janvier à Juin 2021)
PREVISIONS 2021/2022 = 76 élèves (de Septembre à Décembre 2021)

1° - FOURNITURES SCOLAIRES (Base de calcul par élève pour 2021 = 35 €)

Ecole publique

Soit un total de : 7 967 €

Ecole privée

Soit un total de : 2 804 €

2° - COOPÉRATIVE SCOLAIRE (Base de calcul par élève pour 2021 = 2,20 € + 50 € par classe)

Ecole publique

Soit un total de : 1 002 €

Ecole privée

Soit un total de : 376 €

3° - SORTIES EDUCATIVES (Base de calcul par élève pour 2021 = 13 €) - Les élèves bénéficiant déjà d’un projet pédagogique sont décomptés

Ecole publique

Soit un total de : 2 962 €

Ecole privée

Soit un total de : 1 035 €

Budget exceptionnel transport :

Ecole publique : 750 €

Ecole privée : 375 €

4° - ARBRE DE NOEL

Ecole publique : 1 050 €

Ecole privée : 450 €

Foncier – Programme d’Action Foncière - Convention de mise en réserve de la propriété sise 2, place du Centre – Avenant n° 1

Monsieur le Maire informe l’assemblée que la période de mise en réserve de cette propriété arrive à terme le 30 juin 2021 et propose de prolonger le portage pour une durée de 5 ans.

Foncier : Convention de mise en réserve de la propriété sise 5, impasse du Cornelet – Avenant n° 1

Monsieur le Maire informe l’assemblée que la période de mise en réserve de cette propriété arrive à terme le 28 février 2021 et propose de prolonger le portage pour une durée de 5 ans.

Compte-rendu du 16 mars 2021 :

Associations - Vote des subventions pour l'année 2021

Sur proposition des commissions associations et solidarité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 1 abstention (Agnès BREGENT) et Christophe LOYEAU n'ayant pas pris part au vote, vote les subventions suivantes pour l'année 2021 :

- ACCA (chasse) 108 €
- ADMR : 300 €
- Amis du Palet : 100 €
- AS Badminton Cintré : 59 €
- ATT Raquette d'Or : 150 €
- Chapelle Cintré Basket : 5 500 €
- Club de l'Amitié : 366 €
- DECLIC 12 000 €
- L'Etape : 2 930 €
- FCHCC : 6 500 €
- Fusion Danse Handicap 23 €
- Judo Club Mordelles : 104 €
- Judo Club l'Hermitage – Le Rheu : 400 €
- Jumelage Cintré Tourinnes : 73 €
- OA 35 : 167 €
- Part'âges : 450 €
- Prévention routière : 100 €
- Roller 1 022 €
- Tennis Club de la Flûme : 1 470 €
- Troupe des Echappés 3 055 €
- Twirling Sport : 92 €
- US Gymnastique Mordelles : 23 €

Finance – Affectation du résultat 2020 – Budget principal et budget cellule commerciale

Budget principal

Au vu de la balance certifiée fournie par le Trésorier Principal et considérant que l'ordonnateur et le comptable sont en accord sur le résultat cumulé de fonctionnement 2020, à savoir un excédent de 680 055,47 €, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'affecter la somme de 129 346,23 € à l'article 1068 des recettes d'investissement et de reprendre la somme de 550 709,24 € à l'article 002 des recettes de fonctionnement.

Budget Cellule Commerciale

Au vu de la balance certifiée fournie par le Trésorier Principal et considérant que l'ordonnateur et le comptable sont en accord sur le résultat cumulé de fonctionnement 2020, à savoir un excédent de 8 817,79 €, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'affecter la somme de 7 974,07 € à l'article 1068 des recettes d'investissement et de reprendre la somme de 843,72 € à l'article 002 des recettes de fonctionnement.

Foncier – Lancement de l'appel à projet Place du Centre et Impasse du Calvaire

Plusieurs propriétés situées dans le contre-bourg sont portées par Rennes Métropole dans le cadre du Plan d'Action Foncière et pour certaines d'entre elles le portage arrive à terme.

L'objet de ces réserves foncières est la restructuration urbaine par la réalisation de maisons de plain-pied accessibles PMR et qui permettraient aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite d'accéder facilement aux différentes infrastructures proposées au cœur du centre-bourg.

Il est donc proposé de lancer un appel à projet auprès de constructeurs, aménageurs ou promoteurs qui porterait sur l'aménagement des parcelles suivantes :

- B 424 / B 1698 de 729m² situées 3 place du Centre.
- B 533 / B 534 de 328 m² situées impasse du Calvaire.
- B 1697 de 133m² située Impasse du Calvaire.
- B 439 / B 1042 de 966 m² situées 13, place du Centre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 1 voix contre (Anton BUREL), accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne conduite de ce projet.

Jeunesse : Organisation et coordination de l'accueil loisirs, l'animation jeunesse – Adoption du cahier des charges et lancement de la consultation

La convention avec l'UFCV pour la gestion du secteur enfance arrive à son terme le 31 août 2021. Il convient donc de procéder à une nouvelle consultation.

Après avoir pris connaissance des termes du projet de cahier de charges, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, en accepte les termes et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation.

LA MAIRIE SE PRÉPARE À VOUS ACCUEILLIR DANS UN NOUVEL ESPACE

Le 9 mai 2020, notre commune a vécu un épisode climatique sans précédent et pour lequel de nombreux foyers cintréens ont été durement affectés. Lors de cet événement la mairie, elle aussi touchée a dû s'organiser, les services de proximité ont été regroupés dans l'ancienne salle du conseil. Les conseils municipaux délocalisés au sein de la Salle de la Grange. Lors de cette tempête, la mairie a subi de nombreux dégâts, plafonds, murs, menuiseries ont été mis à mal.

Après plusieurs semaines de démêlés administratifs, de réflexions, de mois de travaux, la mairie va pouvoir prochainement accueillir l'ensemble des administrés dans de meilleures conditions.

L'organisation des bureaux a été repensée, la nouvelle salle du conseil et des mariages permettra de réaccueillir des cérémonies dans un tout autre environnement et dans un espace numérisé.

Ce dernier sera équipé d'un système audio dernière génération et d'un dispositif vidéo optimum.

Nos administrés pourront dès la rentrée prochaine revenir partager les conseils municipaux dans des conditions adaptées puisque la salle du conseil aura doublé sa surface et sa capacité d'accueil.



Une grande partie des travaux a été réalisée par les services techniques de la commune ce qui a permis d'optimiser les coûts tout en tenant compte de la réglementation PMR en vigueur.

UN MARCHÉ ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

Afin d'accroître l'offre de services sur la commune, le marché de plein air de Cintré continue son développement en y associant les structures intercommunales afin de venir sensibiliser les administrés à la maîtrise de la consommation d'eau ou à la réduction des déchets.



Cuisine vietnamienne, pizzas, légumes bio, poissons, fromages, crêpes, galettes, produits locaux, mais aussi des objets artisanaux ou manufacturés, s'étalent sur la place du Centre chaque jeudi pour le plus grand bonheur des Cintréens qui apprécient de plus en plus cet espace de rencontres.

Ce large choix comme les nombreuses animations portées par les associations locales lui confèrent un certain dynamisme.

Prochainement vous aurez plaisir à venir à la rencontre de nos nouveaux commerçants locaux qui vous confectionneront un fabuleux Rougail Saucisses sur place, de quoi éveiller vos papilles.

LE BUDGET

Le 16 mars 2021, le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour :

- 2 363 145 € en section de fonctionnement
- 933 337 € en section d'investissement.

Budget 2021

- Fin des travaux de réhabilitation de la Mairie
- Début des études des travaux de l'église
- Lancement du « pôle enfance jeunesse »
- Achat d'un tracteur aux services techniques
- Programme récurrent d'investissement annuel

Impact Covid-19 sur l'année 2020

40 000 €

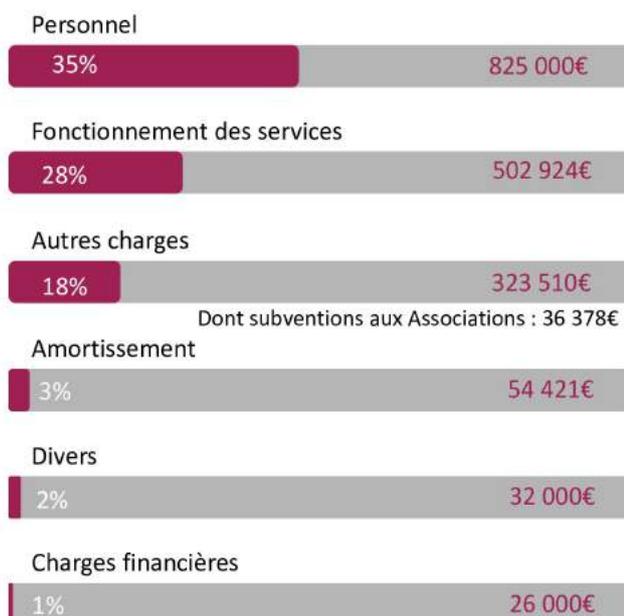
- 8 000€ de dépenses supplémentaires
- 32 000€ de recettes non réalisées

Hors salaires



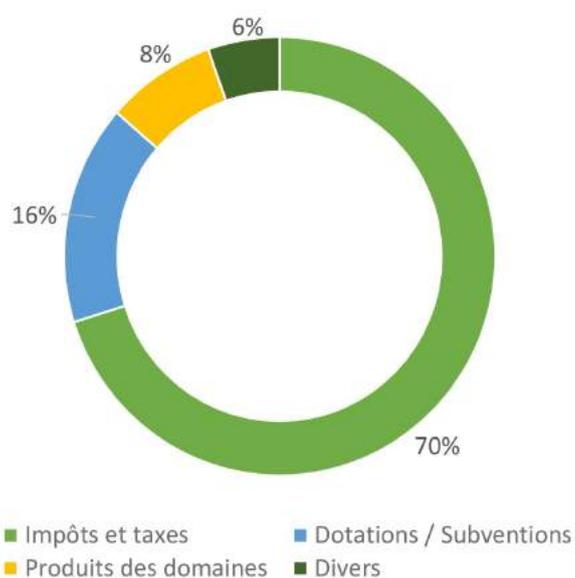
Les dépenses de fonctionnement

Hors virement à la section d'investissement



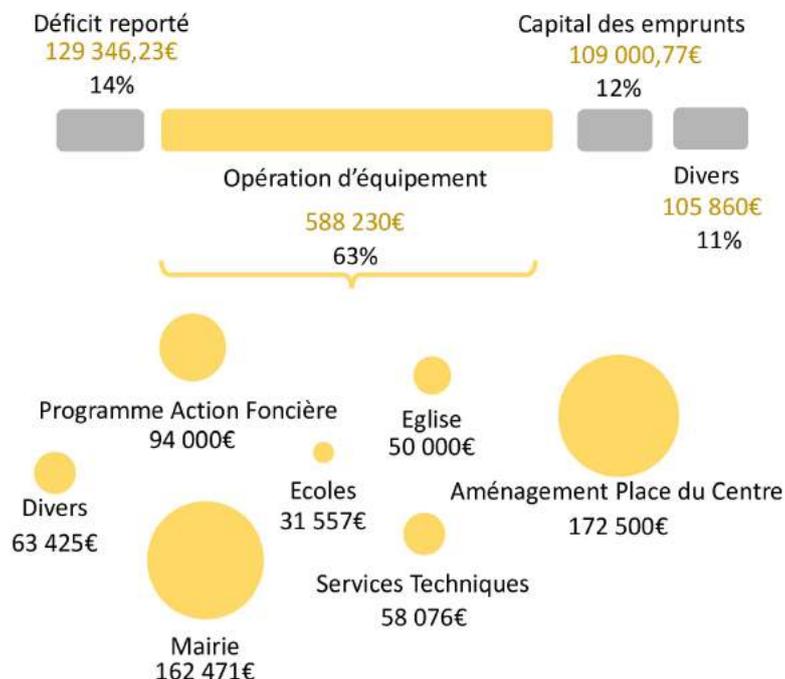
Les recettes de fonctionnement

Hors excédent reporté

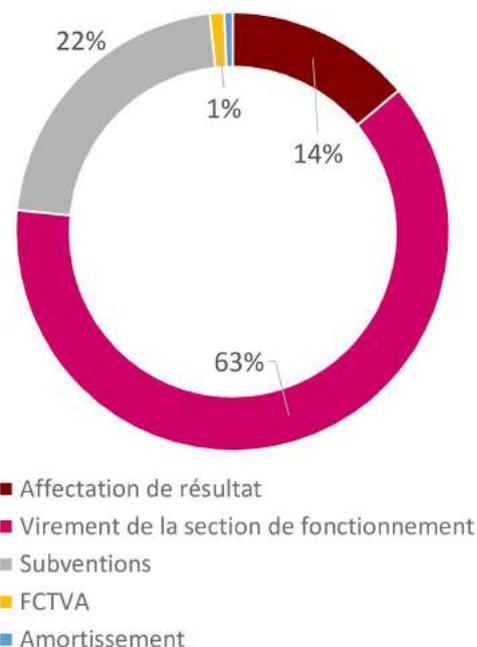


Vie Municipale

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



ZOOM SUR LA ZAC DU MOULIN À VENT



Depuis quelques années, la commune connaît une forte croissance démographique. La municipalité a décidé de confier à la SEM Territoires & Développement, la réalisation de la ZAC du Moulin à Vent dans le cadre d'une concession d'aménagement.

Ce nouveau lotissement situé à l'Est de la commune veut assurer les transitions entre les lotissements récents et les tissus anciens du centre bourg. Les principaux objectifs sont d'offrir des logements et des formes d'habitat diversifiés, de poursuivre le maillage des cheminements piétons qui relient les lotissements entre eux et au centre bourg, de préserver des ouvertures paysagères vers le paysage nature environnant et de poursuivre l'aménagement de la coulée verte afin de relier le centre bourg aux prairies humides.

L'urbanisation du programme se fera en 4 tranches avec un total de 365 logements dans une diversification des formes urbaines et de financement dans les conditions

suivantes : 170 lots individuels, 78 lots denses, 117 programmes intermédiaires (72 logements sociaux + 45 intermédiaires aidés PSLA)

A ce jour, la tranche 1 est terminée, la remise d'ouvrages aux collectivités est en cours. La viabilisation de la tranche 2a a été réalisée. Il reste à commercialiser 13 lots qui seront mis à la vente prochainement (en cours d'attribution à un constructeur) et se composent de la manière suivante :

- 5 lots maisons + jardins pour une surface variant de 198 m² à 260 m² et un tarif compris entre 30 888 € TTC et 40 560 € TTC

- 7 lots maisons + jardins aidés pour une surface variant de 149 m² à 203 m² et un tarif compris entre 21 120 € TTC et 25 980 € TTC

Concernant la tranche 2b, le diagnostic archéologique sera établi prochainement. La viabilisation sera effectuée à l'automne et sa commercialisation de 41 lots libres, est prévue pour la fin de l'année.

Le programme de la ZAC du Moulin à Vent doit se finaliser pour 2028, afin d'accueillir de nouveaux cintréennes et cintréens progressivement en leur apportant des services de proximité adaptés.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé le 19 décembre 2019 définit le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire métropolitain à l'horizon 2035. Chaque commune participe à sa mise en œuvre par le biais de son projet urbain d'échelle communale. Le projet global trouve sa traduction réglementaire dans deux pièces du dossier de PLUi : les orientations d'aménagement et de programmation déclinées aux échelles métropolitaines, intercommunales et communales et le règlement.

Le PLUi est donc un document vivant. Il doit être adapté pour rester en adéquation avec la mise en œuvre des projets urbains portés par les communes et se conformer aux évolutions réglementaires nécessaires à la réalisation du PADD du territoire métropolitain à l'horizon 2035.

Afin notamment de permettre l'avancement de certains projets sur notre commune et les 42 autres communes de la Métropole, une 1^{ère} modification générale du PLUi est prévue.

Les adaptations qui seront intégrées à la procédure de modification n°1 permettront d'adapter le PLUi aux projets des communes et de la métropole et d'améliorer l'écriture réglementaire pour faciliter sa compréhension et son application. Elles ne pourront cependant pas remettre en cause l'économie générale du PLUi approuvé en 2019 ni réduire des protections (ex : patrimoine bâti d'intérêt local, protections paysagères, ...).

Par ailleurs, les évolutions proposées doivent rester également compatibles avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Rennes. L'évaluation environnementale du PLUi sera actualisée et complétée en tant que de besoin.

Le calendrier prévisionnel de la M1 :

Cette procédure fait l'objet de 2 périodes pendant lesquelles le public pourra donner son avis :

- Fin avril à l'automne 2021 : une phase de concertation préalable qui permet de prendre connaissance des objectifs des modifications envisagées sur les secteurs concernés. Le public peut apporter ses contributions s'il le souhaite.
- 1^{er} trimestre 2022 : une phase d'enquête publique pendant 1 mois au cours de laquelle le public pourra consulter et donner son avis sur les modifications des pièces du PLUi qui seront proposées.

À l'automne 2021, le conseil métropolitain tirera le bilan de la concertation avant de finaliser le dossier de modification du PLUi qui sera ensuite transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées et soumis à enquête publique au 1^{er} trimestre 2022.

Après d'éventuels changements apportés au dossier après l'enquête publique, il est prévu qu'il soit approuvé par le conseil métropolitain en septembre 2022.

Quels moyens d'information du public ?

Un dossier de concertation mis à la disposition du public :

- 1 dossier papier au point info de l'Hôtel de Rennes Métropole et dans chaque mairie de la métropole (pour Rennes, ce dossier est accessible à l'accueil Droit Des Sols de la ville de Rennes à l'Hôtel de Rennes Métropole)
- 1 dossier numérique disponible via le site internet de Rennes métropole ou sur <https://www.registre-dematerialise.fr/2430>

Quels moyens d'expression du public ?

Par voie numérique :

- Soit sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/2430>
- Soit sur l'adresse mail dédiée : concertation.m1plui@rennesmetropole.fr

Par voie manuscrite :

- Soit sur le registre papier de concertation au Point Info de l'hôtel de Rennes Métropole (4, avenue Henri Fréville) à Rennes
- Soit en adressant un courrier à Mme la Présidente (Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville -35000 Rennes, en précisant en objet « Concertation préalable à la modification n°1 du PLUi ».

Pour plus de renseignements, voir la page dédiée sur le site internet de Rennes métropole :

<https://metropole.rennes.fr/consulter-les-documents-du-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>

DÉPART À LA RETRAITE



Après avoir travaillé plus de 20 ans à la mairie, Marie-Annick LE GUEN fait valoir ses droits à la retraite.

Son activité professionnelle débute en 1977. Toute fraîche lauréate du baccalauréat « gestion administrative », elle décroche un premier job d'été à la mairie de Cintré alors située rue de Rennes dans les actuels locaux de l'UFCV.

S'en suit une expérience durant vingt ans dans le secteur de l'immobilier, plus particulièrement dans la gestion et la location de biens.

En parallèle, Marie-Annick est investie dans le milieu associatif au sein de l'APEL Saint-Joseph. Début des années 2000, la famille s'agrandit, Marie-Annick, cintréenne de naissance (ses parents ont géré durant de nombreuses années le bar-tabac-presse de la commune) décide de changer d'orientation professionnelle.

Elle rejoint alors, en janvier 2001, le service administratif de la commune de Cintré en tant qu'assistante du service communication et population.

Viennent alors s'ajouter à sa formation initiale en secrétariat, les formations dispensées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale afin de développer les compétences nécessaires en matière d'état-civil, de formalités générales, de gestion des listes électorales. Elle s'occupe également des logements sociaux, des réservations de salles et de la programmation de celles-ci.

Dans le domaine de la communication, la réalisation des journaux municipaux et les activités nécessitant la maîtrise de la langue française demeurent ses missions préférées.

Au cours de sa carrière, Marie-Annick a travaillé avec trois maires : Maryvonne MAURAS, Alain PESTEL, Jacques RUELLO.

« Je souhaite le meilleur pour la commune de Cintré et les cintréens que j'aurais plaisir à recroiser ».

La municipalité tient à remercier Marie-Annick LE GUEN pour son dévouement et son professionnalisme auprès des administrés et des élus durant toutes ces années.

Belle et joyeuse retraite à Marie-Annick.

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

- BERNARD Félicie, 7 rue de la Baurade.
- TWAHIRWA Ellis, 10 allée Marie Laurencin.
- THOMAS Augustin, 12 La Landelle.

ÉLECTIONS DES 20 & 27 JUIN

Le bureau de vote N° 2
sera installé
« salle La Grange »,
4 rue des Ifs.

Pas de changement pour le
bureau de vote N° 1
qui reste à la « mairie »,
7 place du Chêne Vert.

URBANISME

Nous vous rappelons que **de nombreux travaux** tels que : ravalement, toiture, clôtures, abri de jardin, dépendance, piscine, puits, remplacement de portes et fenêtres, création d'ouvertures, isolation extérieure, pose de panneaux photovoltaïques, installation d'éoliennes, etc... **sont soumis à autorisations délivrées par le Maire.**

En conséquence, dès lors que vous envisagez des travaux, il vous est recommandé de **contacter l'agent du service urbanisme de la mairie au 02.99.64.14.59. les mardis et vendredis.** Ainsi, les renseignements nécessaires vous seront précisés et, le cas échéant, le dossier correspondant vous sera communiqué.

Le plan local d'urbanisme intercommunal (P.L.U.I.), les documents administratifs (CERFA) pour déposer une demande de permis de construire, de déclaration préalable, sont téléchargeables sur le site de la commune de Cintré : www.ville-cintre.fr

Déclaration préalable :

- FRASLIN Thomas, 5 résidence des Magnolias, piscine.
- FERRAGU Christiane, 9 résidence Rubertois, changement fenêtre de toit + toiture + isolation extérieure.
- GUILLOREL Thierry, 18 rue des Châtaigniers, extension.
- LABUSSIÈRE Etienne, 2 Les Bordes, façade.
- GIRAUT Etienne, 34 rue St Lambert, création fenêtre de toit, ouverture fenêtre, déplacement clôtures.
- BOUIMLALEN Ali, La Lande Giroit, création et modification ouvertures + ravalement.
- PIRON Yannick, 2 allée du Parc, clôtures.
- COTTAIS Antoine, 7 résidence des Magnolias, changement portail.
- SAUVOUX Mathieu, 9 impasse Cormelet, carport.
- LE GALL Guillaume, 11 impasse Cormelet, extension.
- LE CORRE Sylvain, 19 rue St Melaine, ravalement et pose de couvertines.
- PELAVANT Gladys, 18 rue de l'Hermitage, changement cou-

verture + création fenêtre de toit.

- LEBRETON Pascal, 12 rue des Ifs, clôtures.
- TRAON Dominique, 14 rue de Bel Air, clôtures.
- PIQUET Yannick, 5 allée des Peupliers, carport.
- JLIBENE Ali, 1 résidence des Magnolias, portail et clôtures.
- ROZE Laura, 1 La Barbais, terrasse.
- CARBOULEC Romain, 22 rue St Lambert, changement fenêtres + création fenêtres de toit.
- SAUVOUX Mathieu, 9 impasse Cormelet, abri de jardin. (*)
- ROCHE Olivier, 1 Bintin, création ouvrant fixe.
- MARTIN Yannick, 18 rue St Lambert, extension.
- BRIAND René et Annie, 13 rue St Roch, extension. (*)
- LARCHER Jérôme, 27 allée Mathurin Méheut, ravalement.
- TASSIN Bernard, 5 rue de Bel Air, division parcelle. (*)
- EON Eugène, 2 impasse du Lavoir, ravalement.
- ROZÉ Laura, 1 La Barbais, préau. (*)
- SOUSA RODRIGUES Carlos, Le Chêne Piqué, division de parcelle. (*)
- SCI LRC, 10 rue Pasteur, remplacement menuiseries.
- GANDIN Anthony, 6 rue de Rennes, clôtures.
- SAUZIÈRE Michel, 4 rue St Melaine, clôtures.
- LE MOUËLLIC Nicolas, impasse Cormelet, clôtures.
- GIRBAL Marc, 18 place du Centre, ravalement.
- GUILLAUME Pascal, 18 rue Jules Soufflet, remplacement fenêtre par baie vitrée. (*)
- GEFFRAY Eric et COMMUNIER Estelle, 17 rue de l'Outre Pré, extension. (*)

Permis de construire :

- RAMARÉ Thierry, 28 rue St Lambert, extension + clôtures.
- TESTUD Alexandre et FORDANT Catherine, ZAC du Moulin, maison.
- BRUNET Julien, ZAC du Moulin, maison. (*)
- Aiguillon Construction, rue des Hortensias, 12 logements locatifs. (*)
- LEBORGNE Sandrine et Tony, 5 Le Châtaignier, garage. (*)
- HUS Aurélien, ZAC du Moulin, maison. (*)

(*) *en cours d'instruction*

L'agent du service urbanisme reçoit le mardi et le vendredi. Il est souhaitable de prendre rendez-vous :
par téléphone au 02.99.64.14.59. ou par courriel à urbanisme@ville-cintre.fr

LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE

CINTRÉ ACTUALITÉS

C'est le journal qui paraît tous les 15 jours.

Informations municipales et intercommunales, associatives, travaux, loisirs ... Retrouvez-le chez vos commerçants le vendredi.

Pour le recevoir dans votre boîte mails, formulez votre demande en écrivant à : bic.cintre@ville-cintre.fr

CINTRÉ LE MAG

Le bulletin municipal trimestriel paraît tous les 3 mois.

Il est distribué dans les boîtes-à-lettres cintréennes.

Vous pouvez aussi le recevoir par mail en formulant votre demande à : bic.cintre@ville-cintre.fr

L'APPLICATION PANNEAU POCKET



téléchargeable sur Playstore pour les smartphones Android ou sur l'App Store pour les Iphone pour recevoir des notifications sur les travaux, les actualités de la commune, des alertes.

LE SITE INTERNET

tout récemment réactualisé, il est désormais adapté à tous types d'écrans et se consulte aussi bien d'un ordinateur que d'un smartphone ou d'une tablette.

LA PAGE FACEBOOK ET INSTAGRAM

pour suivre les actualités de la commune et de la métropole rennaise.



EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Dans notre dernière tribune, nous nous inquiétons de l'avenir de notre patrimoine. Nos craintes se sont révélées fondées puisqu'au dernier Conseil municipal, deux bâtiments inscrits à l'inventaire général du patrimoine de Bretagne (l'un du XVIIIe siècle place du Centre et l'autre du XIXe siècle impasse du calvaire) sont menacés de destruction. Cela s'inscrit dans un projet de logements pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées, projet dont nous avons salué la pertinence. En plein cœur du bourg, ils auront un accès privilégié aux commerces et aux services de la commune. Cependant, le texte d'appel à projet laisse au promoteur la liberté de détruire ou de rénover ces deux bâtiments. Nous pensons que c'est au Conseil municipal de décider du sort de ces deux bâtiments communaux et non à des promoteurs immobiliers. Ce projet aurait pu être l'occasion de promouvoir le savoir-faire de nos artisans dans le cadre d'une rénovation de ces bâtiments en terre correspondant aux exigences de la transition écologique. Nous avons espoir que la majorité retienne le projet qui s'inscrit dans la rénovation de ce qui peut l'être, et laisse la part belle aux logements à prix modéré.

L'autre problème de notre commune est aussi, vous l'avez constaté, l'explosion du prix des loyers et de l'immobilier en général. Si des solutions existent pour les foyers les plus modestes (HLM, accession sociale...) elles se révèlent insuffisantes, particulièrement pour les jeunes actifs. Ce problème touche toutes les communes du bassin rennais, c'est donc avec toutes les communes concernées et particulièrement les communes de Rennes Métropole que nous devons travailler pour permettre à chacun et chacune de vivre dans sa commune. L'application de la Taxe sur les Logements Vacants à l'échelle métropolitaine peut-être une solution, nous interpellons dans ce sens le député Florian Bachelier pour travailler à son application.

Anton Burel et Christine Georges.



CHRONIQUE HISTORIQUE

Pour commencer ce voyage dans l'histoire de Cintré, nous nous attacherons dans ce numéro à faire un tour d'horizon de notre commune.

Cintré est constituée d'une multitude de villages dont deux principaux : le Bourg et Bintin. Le bourg s'est construit autour des axes de communication qui le traverse avec comme centre de vie le prieuré - aujourd'hui disparu - et son église dédiée à Saint-Melaine. Si la première mention de Cintré dans le cartulaire Saint Melaine en 1120 nous signale une occupation du bourg à cette période, la toponymie et un gisement archéologique nous indique que le bourg était habité dès l'époque gallo-romaine. Sous le moyen-âge, le bourg dépendait des seigneurs du Plessis-Cintré qui avait au lieu-dit du même nom route de l'Hermitage leur résidence fortifiée dotée d'une motte castrale et d'une basse-cour. Il ne reste aujourd'hui qu'un Manoir en bauge construit en 1835.

L'autre village principal de Cintré, Bintin, était le siège d'une seigneurie - où s'exerçait la justice - qui y avait son manoir, ses moulins, ses jardins et ses fermes. Une chapelle construite en 1515 dédiée à Saint Martin se dressait dans le village et deux foires s'y tenaient durant les fêtes de Saint-Martin d'été et d'hiver. À partir du XVIIIe siècle, et particulièrement avec la révolution française, Bintin perd peu à peu son importance, et le bourg prend son essor pour devenir le centre de la vie politique, économique, et sociale de la commune. Le village de Bintin est aujourd'hui essentiellement composé de fermes en terre construites au XIXe siècle.

Des témoignages, documents ou photos anciennes ?

Envoyez vos contributions à bic.cintre@ville-cintre.fr et écrivons cette histoire ensemble.



La commune de **Cintré prix zéro phyto en 2010** (précurseur en Bretagne)
bretagne-environnement.fr

ZÉRO PHYTO, ON S'Y MET TOUS ! PRATIQUÉZ LE « ZÉRO PHYTO » DANS VOTRE JARDIN

Par exemple, pour conserver l'humidité et empêcher les mauvaises herbes de pousser au pied de vos arbres et arbustes, pensez à les pailler avec l'herbe issue des tontes de la pelouse. Cela remplacera avantageusement les écorces de pin qui sont jolies mais acidifient beaucoup trop le sol.



Plutôt que d'acheter des engrais chimiques, **faites un compost** : vous ferez d'une pierre deux coups puisque vous diminuerez le volume de vos déchets, d'une part, et vous amenderez ainsi votre sol avec un apport écologique et naturel. Si votre jardin est trop petit ou si vous n'avez qu'une terrasse, pensez au lombricomposteur qui fonctionne sur le même principe, en plus petit.

D'autre part, vous devez apprendre également à associer les plantes entre elles : elles peuvent se stimuler ou faire barrage à certains nuisibles. **C'est ce qu'on appelle la technique du compagnonnage.**

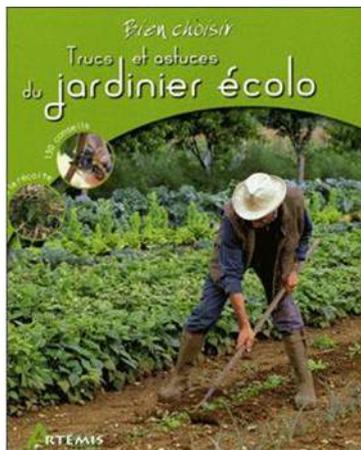
Par ailleurs, le bon sens vous empêchera certainement de replanter chaque année les mêmes plantes aux mêmes endroits : vous pratiquerez plutôt la rotation des cultures afin d'éviter que votre sol s'épuise. N'hésitez pas non plus à varier et mélanger les végétaux : fleurissez votre potager ou entourez-le de haies, par exemple. Un jardin un peu impressionniste digne d'un Monet sera bénéfique pour la biodiversité.

Ainsi, certains insectes prédateurs anéantiront d'autres nuisibles. Quelques recettes de purins vous aideront à éradiquer des maladies que vos végétaux pourraient subir.

Et puis, découvrez, au fil des pages des nombreux livres qui existent sur le sujet, plein de techniques, de recettes et d'astuces pour jardiner avec "zéro phyto".

Et pour vous aider :
Une sélection disponible à la bibliothèque de Cintré.

Bon jardinage à tous !



OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE »

Un petit geste citoyen, un grand pas pour la planète !!!



Le 17 avril dernier, plus de 70 personnes se sont mobilisées et ont participé à « Nettoyons la Nature ». La récolte fut assez fructueuse car en 1h30, 210 kgs de déchets ont été ramassés dans seulement 5 secteurs de Cintré.

Cette opération a été réalisée avec le soutien de l'enseigne LECLERC et de RENNES METROPOLE qui nous ont mis à disposition de nombreux matériels et protections. Les déchets les plus collectés sont les mégots de cigarettes, les bouteilles en plastique, les canettes en aluminium, les bouteilles en verre, les masques.

Un grand merci à l'ensemble des participants.

D'un simple geste, tout pourrait changer...

- Les bouteilles de verres et les canettes d'aluminium sont à 100 % recyclables
- Les bouteilles en plastique se recyclent pour produire de nouveaux objets (Pull, tuyaux, crayons, etc..)

En recyclant on préserve les matières premières vierges telles que le sable, le bois, le pétrole ou encore le minerais.

En jetant les déchets non recyclables dans une poubelle on évite les pollutions.

- 1 mégot de cigarette pollue jusqu'à 500 litres d'eau
- 1 masque met plus de 500 ans pour se dégrader.



Contact : Gaëlle NICOLAS 02.99.64.40.51 ou bibliotheque@ville-cintre.fr

<http://www.ville-cintre.fr/bibliotheque.asp>

Catalogue en ligne <http://cintre-pom.c3rb.org> (consulter l'ensemble des documents, découvrir les nouveautés et réserver à partir de sa carte d'abonné).

Horaires : Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h / Jeudi & vendredi 16h30 – 18h / Samedi 10h – 12h

EXPOSITION « LE MONDE EN 2041 »

Oubliez 2020, oubliez 2021, projetez-vous en 2041 !

Les élèves de CM2 des écoles de Cintré ont dessiné leurs visions du monde de 2041.

Leurs œuvres sont exposées à la bibliothèque de Cintré.

L'accès de la bibliothèque est libre durant les heures d'ouverture.



LIRE SUR L'HERBE ... découvrir la bibliothèque de Cintré hors les murs.



Pauses-livres, Lectures libres.

RDV à la coulée verte (à côté du parking du chêne vert).

Calme et détente autour de « la brouette à livres »

Gratuit sur inscription (annulation en cas de mauvais temps)

au 02 99 64 40 51 ou bibliotheque@ville-cintre.fr

Samedi 26 juin de 14 h 30 à 17 h 30

(Venez avec votre drap de plage. Respect des gestes barrières en vigueur.)

ATELIER DÉCOUVERTE LANGUE DES SIGNES

Public ados-adultes. Inscription conseillée. **Samedi 3 juillet à 15 h.**



Sélection de la bibliothèque

Marmiton (Nouvel abonnement magazine)

Retrouvez les recettes faciles et gourmandes pour vous aider à trouver l'inspiration, gagner du temps et mieux manger en respectant le rythme des saisons.

148 pages de recettes, d'astuces, de tours de mains, de reportages et de conseils.



Patient Zéro par Raphaëlle Bacqué, Ariane Chemin, Renaud Saint-Cricq, Nicoby



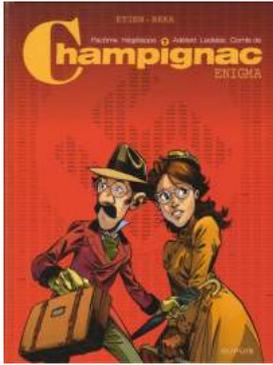
Le 25 février 2020, le service de réanimation de l'hôpital la Salpêtrière, à Paris, est sous le choc : Dominique Varoteaux, 61 ans, infecté par ce nouveau virus venu de Chine, vient de mourir d'une embolie pulmonaire massive. Au ministère de la Santé, c'est le branle-bas de combat :

le « cas 17 » est la première victime française du Covid-19 qui, en Chine, a déjà fait 2700 morts.

Ni lui ni ses proches ne reviennent pourtant d'une zone à risque, Chine ou Italie. Un peu plus tôt, un autre malade a lui aussi été testé positif. Les deux hommes ne s'étaient jamais croisés mais ils habitent tous deux dans l'Oise. Deux cas semblables dans la même journée, à quelques kilomètres de distance...

Champignac

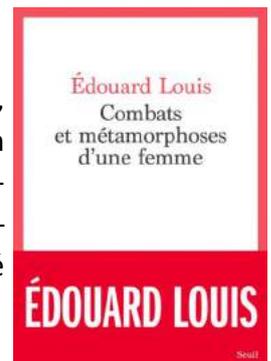
de BeKa, Nouvelle série bande dessinée – Enfant



Il y a une vie hors de *Spirou* et *Fantasio* pour le comte de Champignac... Il a participé à de nombreuses découvertes et inventions tout au long du XXe siècle. Découvrez les étonnantes aventures scientifiques de Pacôme Hégésippe Adélard Ladislas, comte de Champignac,

Combat et métamorphose d'une femme de Edouard Louis

Pendant une grande partie de sa vie ma mère a vécu dans la pauvreté et la nécessité, à l'écart de tout, écrasée et parfois même humiliée par la violence masculine. Son existence semblait délimitée pour toujours par cette double domination, la domination de classe et celle liée à sa condition de femme. Pourtant, un jour, à quarante-cinq ans, elle s'est révoltée contre cette vie, elle a fui et petit à petit elle a constitué sa liberté. Ce livre est l'histoire de cette métamorphose.



La chasse de Bernard Minier

Il y a des ténèbres qu'aucun soleil ne peut dissiper. "

Sous le halo de la pleine lune, un cerf surgit de la forêt. L'animal a des yeux humains. Ce n'est pas une bête sauvage qui a été chassée dans les forêts de l'Ariège...

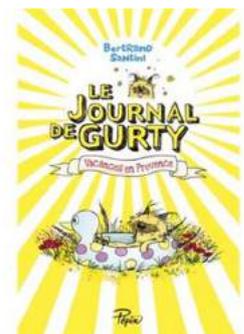
Dans ce thriller implacable au final renversant, Bernard Minier s'empare des dérives de notre époque. Manipulations, violences, règlements de comptes, un roman d'une actualité brûlante sur les sentiers de la peur.

Une enquête où Martin Servaz joue son honneur autant que sa peau.

Le journal de Gurty de Bertrand Santini

Nouvelle série Roman enfant

« Moi, c'est Gurty (quand j'étais petite, je croyais que je m'appelais « Arrête », mais en fait non). Aujourd'hui, c'était le premier jour des vacances. Gaspard et moi, on a pris le train pour la Provence. Gaspard, c'est mon humain. Il est gentil, joueur, fidèle... et quelle propreté ! En arrivant dans notre cabanon provençal, j'étais si excitée que je faisais des petits bonds, comme quand j'ai des vers. Le vestibule sentait toujours le fenouil, le salon toujours le thym, la cuisine toujours l'andouille et mon panier toujours le chien. Voilà ! Nous étions en vacances. L'aventure et la rigolade allaient pouvoir commencer. »



ESPACE JEUNES (9-12 ans et 13-17 ans)

Vacances de printemps :

L'espace jeunes UFCV n'a pas pu ouvrir durant les dernières vacances dû aux restrictions gouvernementales. Néanmoins grâce au dynamisme associatif de la commune, de nombreuses activités sportives en extérieurs ont pu être proposées aux enfants et aux jeunes par les associations communales. Merci à eux pour leur réactivité.

Les mercredis de mai et juin 9-12 ans :

La plaquette des activités proposées les mercredis à venir est disponible sur le site de la mairie ainsi que sur le portail animation UFCV. Au programme, du sport, de la cuisine, des jeux...

Juillet-Août

L'espace jeunes sera ouvert du 7 juillet au 30 juillet puis du 23 août au 1er septembre.

Projet Graff :

L'UFCV travaille depuis plusieurs années avec l'artiste **Katregart** de son vrai nom Katell Seignoux. Nous avons proposé des stages de graff, de dessin manga ou encore de création de BD.

La municipalité souhaite décorer le mur de la salle des sports donnant sur le city stade. Elle a donc fait appel à l'espace jeunes et à l'artiste **Katregart**. Nous souhaitons réaliser une fresque en 4 stages d'une semaine répartis sur 1 an. Chaque fresque de chaque stage étant plus ou moins autonome des autres. Le 1^{er} sera proposé en juillet.

Ces stages seront ouverts aux jeunes qui se sont déjà fait connaître ainsi qu'aux autres de 13 à 17 ans. Si vous êtes intéressés, contactez l'animateur jeunesse de la commune.

Séjours d'été :

Des séjours pour les 9-12 ans et les 12-15 ans seront proposés cet été.

Du 12/07 au 16/07 pour les 9-12 ans et du 19/07 au 23/07 pour les 13-16 ans.

Nous installerons notre campement autour de l'étang de Feins au camping du Boulet. Sur place, de nombreuses activités seront proposées, kayak, catamaran, optimiste, baignade, veillée...

Des plaquettes d'informations précisant les tarifs et les activités seront diffusées début juin. N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant si vous êtes intéressés.



La mise en place de ces séjours dépendra de la situation sanitaire et des futurs protocoles.

Stade de foot freestyle :

Le 21 juillet après-midi, Sam Gallo vice-champion de France de Foot Freestyle proposera un stage d'initiation à cette pratique sur notre Commune. Pour les 13-17 ans.

La plaquette des vacances d'été est en cours d'élaboration, toutes les idées et propositions sont étudiées et mises en place lorsque cela est possible, alors n'hésitez pas à nous en faire part.

Renseignements et informations : boris.garreau@ufcv.fr

Nouveau numéro de téléphone : 07.57.49.79.46.



Stage de février,
création de B.D.

ACCUEIL LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (3-12 ans)

Sur les derniers mercredis l'ALSH a proposé de nombreuses activités sur le thème de la sensibilisation au handicap. Nous avons emprunté pour ce faire 2 malles de jeux au pôle ressources handicap loisirs 35. Laëtitia Rault, chargée de mission pour cette même institution est aussi intervenue un mercredi pour proposer divers ateliers aux enfants de 6 à 12 ans et expliquer le fonctionnement des jeux aux animateurs.

4 ateliers ont été proposés:

- Atelier jeux sensoriels (loto des odeurs, foot souffle, loto tactile)
- Un atelier cabane sensoriel, jeu d'imitation et lecture
- Un atelier de jeu coopératif
- Un atelier sur la lecture du braille avec des legos

Ces jeux ont pu être ensuite rejoués les mercredis suivant l'intervention.



Les + de 9 ans de l'ALSH



Les enfants de plus de 9 ans inscrits à la journée à l'ALSH ont la possibilité s'ils le souhaitent de « basculer » l'après-midi aux activités « passerelle » dans les locaux de l'espace jeunes de 14h à 16h30. Au programme les derniers mercredis, chasse aux trésors, crêpes, balade à vélo, ludothèque... Pour les mercredis de mai et juin une plaquette est disponible sur le portail animation UFCV.

Les vacances de printemps

L'ALSH n'a pas pu fonctionner de manière classique car non ouvert au grand public dans le cadre de fermetures liées à la pandémie de COVID 19. Nous avons néanmoins pu accueillir les enfants des personnels prioritaires durant les 2 semaines de vacances. Entre 5 à 6 enfants des communes de Cintré et de la Chapelle Thouarault ont ainsi été accueillis tous les jours.

Juillet-Août

L'ALSH sera ouvert du 7 juillet au 30 juillet puis du 23 août au 1er septembre. L'accueil de loisirs UFCV de La Chapelle-Thouarault sera ouvert du 16 au 20 août et accueillera les enfants cintréens.

Des nuitées et séjours seront proposés, les dates et les lieux ne sont pas encore fixés. Les informations seront transmises aux familles dès que possible ainsi que sur le portail animation de l'UFCV.

Renseignements et informations : lucile.GRUEL@ufcv.fr et 06.35.45.45.05.



ÉCOLE ARC-EN-CIEL

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2021

Les parents des enfants nés en 2018 (entrée en PS en septembre 2021) peuvent dès à présent les inscrire à l'école.

Les démarches d'inscription se font en deux temps :

- l'**inscription** en Mairie avec les documents nécessaires (renseignements au 02.99.64.16.31)
- l'**admission** à l'école auprès de Mme Sophie RIQUELME-JOULAN, Directrice (échanges par mail : ecole.0350196y@ac-rennes.fr ou par téléphone les jeudis et vendredis au : 02.99.64.16.49)

Pour les enfants nés en 2019, l'inscription en TPS est également possible. Une rentrée différée sera possible pour ces élèves en **février 2022** (après les vacances d'hiver de février).

Mais ATTENTION ! Cette rentrée ne sera accordée qu'aux enfants inscrits avant Septembre 2021. Sinon, il faudra attendre la rentrée 2022).

Par ailleurs, pour ces enfants, **l'inscription en Mairie ne garantit pas l'admission à l'école maternelle qui se fera en fonction des effectifs et du mois de naissance.**

Pour toutes les autres inscriptions (élèves de MS au CM2), les inscriptions se font à tout moment de l'année.

Label Ecole Numérique

Au Printemps dernier, l'école, en partenariat avec la Mairie, a présenté sa candidature au Label Ecole Numérique mis en place par l'Etat.

Ce label a pour but d'aider les collectivités à équiper les écoles en matériel numérique (vidéoprojecteurs, ordinateurs...) suivant un projet pédagogique. L'Etat subventionne 50% des achats à hauteur maximal de 14 000 euros (soit 7 000 euros versé par l'Etat).

Après un bilan des besoins de l'école dont le matériel est obsolète, et en accord avec la Mairie, nous avons donc déposé notre candidature au mois de juin 2020. Afin d'améliorer le réseau internet dont le bâtiment de la maternelle est dépourvu, la Mairie s'est aussi engagée à effectuer des travaux pour améliorer et développer le réseau qui seront bientôt réalisés.

Au mois de Décembre 2020, nous avons appris que nous étions éligibles à ce label, ce qui fût un très beau cadeau pour notre école ! Chaque classe pourra donc être équipée d'un vidéoprojecteur ainsi que d'un ordinateur.

Afin de poursuivre l'équipement de l'école, la Mairie participe à un nouveau label, le Plan Numérique 2021. Nous espérons que la candidature de Cintré sera retenue afin d'équiper l'école d'une quinzaine d'ordinateurs portables pour permettre à nos élèves d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires dans l'utilisation de l'outil numérique. Réponse au mois de mai 2021 !



Musique à l'école

Les élèves de l'école, de la Grande Section au CM2, participent à une dizaine de séances d'Education musicale dans le cadre du dispositif partenarial "Musique à l'école" avec Jonathan Fouchet musicien intervenant à l'école de musique de La Flume. Les séances ont débuté dès le mois de Novembre pour certaines classes et se poursuivent aujourd'hui pour d'autres.

Ce projet musical a pour objectif la création de percussions corporelles et donc de se servir des langages des arts et du corps comme moyen d'expression. La finalité de ce projet est de réaliser une production musicale collective.

Il s'est développé autour des quatre éléments (sources d'énergie) que sont l'air, l'eau, le feu et la terre. Les élèves sont donc partis à la découverte de différents milieux, des sons qui les composent et par l'utilisation du corps et de la voix, ils ont reproduit des ambiances imitatives de ces différents milieux en constituant un "orchestre" corporel et vocal.

A la fin du travail sur chaque ambiance sonore, l'enseignant a réalisé un enregistrement d'une bande audio afin de procéder par la suite à un travail d'écoute.

Lors des dernières séances, l'ensemble des ambiances sonores a été rejoué et enregistré dans le cadre de la production d'une œuvre corporelle, vocale et musicale complète.

Les élèves ont tous eu beaucoup de plaisir à participer à ce projet musical très fédérateur. Il est prévu que l'intervenant revienne à l'école courant juin pour réaliser un enregistrement sonore global de la production de toutes les classes réunies pour l'occasion.



Les élèves de CP avec Jonathan



Les élèves de la classe de CP/CE1 avec Jonathan

ÉCOLE SAINT JOSEPH

Une nouvelle plaquette et un nouveau logo.

Le Conseil d'établissement de l'école s'est réuni plusieurs fois cette année pour travailler ce support de communication. Nous vous invitons à le découvrir sur notre site. Il sera mis en ligne début juin. La version papier est en cours d'édition. Merci aux parents et à toute l'équipe éducative pour le travail réalisé.

INSCRIPTIONS : Nous accueillons les enfants à partir de 2 ans (nés en 2018 et 2019). Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'école dès maintenant et prendre RDV.

Au plaisir de vous faire découvrir notre école...

A vos agendas

Le voyage en Vendée prévu en mai est annulé en raison du contexte sanitaire.

Le vendredi 11 juin : Sortie pédagogique des CM à Hirel

Le lundi 5 juillet : Découverte de la baie du Mont Saint Michel de toute l'école

Mardi 29 juin : Matinée découverte pour les nouveaux élèves

CONTACT : Christophe ARHAN, chef d'établissement, **Ecole Saint Joseph**, 3, rue de la Nouette - 35310 Cintré. Tél : **02 99 64 17 13** / Mail : eco35.st-joseph.cintre@enseignement-catholique.bzh



Une école, lieu de vie, qui fait grandir

multi-niveaux, tutorat, entraide, travail individualisé et en ateliers différenciés, outils numériques, décloisonnements entre les classes

Une école proche de ses élèves

Dimension familiale, journée d'intégration pour les futurs élèves (juin), des anniversaires fêtés en commun (mensuel)



Une école ouverte sur les autres et sur le monde

Médiathèque

Culture religieuse

Intervenants en EPS et musique

Sortie et voyage scolaire (sejour avec nuitée)

Actions humanitaires

Écoute et communication privilégiée avec les familles,

Une école qui échange

un blog par classe (réservé aux familles) alimenté régulièrement : agenda, vie de classe quotidienne, cahier de liaison, médiathèque numérique



Une école en perpétuelle évolution

Projets au sein de chaque classe : théâtre, jardin...

Des investissements pour répondre aux besoins des enfants (mobilier, matériel pédagogique)

Des animations renouvelées chaque année



CHAPELLE CINTRÉ BASKET

Le 11 février LOUPING, la mascotte du CCB a fait son apparition sur les réseaux sociaux en attendant de pouvoir faire son entrée dans les salles de basket de Cintré et de la Chapelle.

Louping est une grande mascotte représentant un loup. Elle sera présente tous les week-ends dans nos salles afin de mettre l'ambiance et accompagner nos plus jeunes basketteurs sur les terrains.



Suite aux séances de basket écoles qui ont eu lieu en fin d'année 2020, le CCB est allé à la rencontre des classes dans l'école St Joseph de Cintré et Roger Beaulieu de La Chapelle-Thouarault qui y ont participé, en leur offrant des ballons basket de la Fédération Française de Basket. Les éducateurs Vincent et Camille, Marine (service civique) et Romain vice-président du CCB sont intervenus dans les classes pour aider les jeunes à remplir des bons de séances d'essais de basket gratuites, qui leurs permettront de venir à des séances et de s'inscrire dans le club s'ils le veulent.



Avec l'arrivée du printemps, les séances de basket en extérieurs ont pu continuer, sous le beau temps jusqu'ici. De nombreux créneaux ont été mis en place afin que toutes les catégories puissent y participer. Du mercredi au samedi de 10h30 à 12h30 ouvert de U7 à U20 sur les City-stade de Cintré et de la Chapelle. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé pour venir faire des séances avec nous.



Comme convenu en début d'année, pour chaque licencié le CCB avait prévu un surmaillot aux couleurs du club. Cette remise a eu lieu près de la salle sur les permanences ouvertes sur les créneaux du soir.

Promesse faite, promesse tenue.

Développement de la Culture, des Loisirs et de l'Imaginaire à Cintré

Préparation du programme 2021-2022

On croise les doigts ... L'année prochaine les activités artistiques et sportives vont repartir de plus belle et sans interruption !

Afin de préparer sa rentrée DéCLiC a sondé dès le mois d'avril cintréens et cintréennes sur de nouvelles activités possibles :

- Art floral, Cartonnerie, Tabata, stage de couture pour les plus grands
- Body zen kids, Expression corporelle dansée et step pour les plus jeunes

Un grand merci à tous les participants ! Les réponses obtenues ont permis à l'association de préparer au mieux la saison 2021-2022 en essayant d'intégrer les activités ayant reçu le plus de vote.

Les programmes seront mis à disposition en Juin 2021. Vous pouvez les retrouver sur notre site declic-cintre.fr ou déposés en mairie.

DéCLiC a 20 ans !

DéCLiC a 20 ans ! En 2001, premiers sondages... Dès la première année, presque 200 adhérents ! Et l'association a compté jusqu'à 250 adhérents en 2018-2019.

Aujourd'hui, l'association emploie 7 animateurs avec toutes les obligations d'une petite PME (salaires, URSSAF, retraite, congés payés..., sans oublier la SACEM, les assurances et toutes les démarches administratives liées aux activités).

A la rentrée 2020, 18 activités étaient proposées pour 170 adhérents, un nombre en baisse du fait notamment de la pandémie.

L'équipe DéCLiC espère vous retrouver encore plus nombreux lorsque le virus se sera éloigné autour de ses activités sportives et culturelles.

Quelques photos souvenirs :

- Les 10 ans de DéCLiC : 2 photos (danse bretonne et magicien)
- Zumba Party
- Monsieur Carnaval
- Gala fin d'année

Chaque année DéCLIC propose un large choix d'activités sur votre commune !

Des activités sportives pour les enfants

Eveil corporel (PS-MS-GS)
 Multi-sports (CP-CE1-CE2)
 Zumba kids (CP-CM1 et CM2 à 4eme)
 Eveil corporel dansé (PS-MS-GS)
 ... et 3 nouvelles activités à l'étude

Des activités sportives

Gym adultes
 Postural Ball
 Bodyzen
 Yoga
 Zumba & Fitness
 Pilates
 Renfo cardio
 Cross Training
 Stretching
 ... et Tabata à l'étude

Des activités culturelles

Atelier couture enfants
 Ateliers coutures adultes
 ... et art floral, cartonnerie à l'étude

Quelques photos souvenirs :



Les 10 ans de Déclic :
danse bretonne



Les 10 ans de Déclic :
magicien



Monsieur Carnaval



Gala fin d'année 2017



Zumba party

Retrouvez-nous sur : <http://declic-cintre.fr> Contactez-nous par mail : declic.cintre@gmail.com

FOOTBALL CLUB HERMITAGE CHAPELLE CINTRÉ

Stage vacances



Le FC HCC a organisé une semaine de stage pendant les vacances scolaires pour son école de foot de U6 à U13. L'idée de cette semaine étant de maintenir du lien avec les enfants et surtout de continuer à pratiquer l'activité sportive malgré la situation et les restrictions sanitaires imposées.

Il y avait durant ce stage un programme par jour et par catégorie où l'on retrouvait une séance d'entraînement le matin et une activité ludique l'après-midi. Les enfants ont pu apprécier et découvrir des activités diversifiées telles que le foot-golf, le foot à cinq, le run and bike ou encore le beach soccer avec Mickael PAGIS.



Cette semaine s'est terminée par une olympiade réunissant toutes les catégories de l'école de foot. 150 enfants étaient donc présents lors de cette semaine de stage en attendant la prochaine qui se tiendra la première semaine de Juillet.

Enfin, durant tout l'été, le club proposera des animations et entraînements pour garder le lien avec ses licenciés.



Reprise seniors



Le samedi 20 mars, les seniors du FC HCC se sont réunis pour retrouver le ballon autour d'un entraînement sans contact au terrain de Cintré. 32 joueurs étaient présents ainsi que quelques U17 du club. Un vrai plaisir pour les joueurs et dirigeants de retrouver les pelouses et tâter le cuir sous un soleil éclatant. Depuis ce samedi 20 mars, ils se retrouvent tous les samedis sur les terrains des communes.

Vie Associative

Semaine sans écran

Dans le cadre de la semaine sans écran organisée par la commune de l'Hermitage, le FC HCC sera présent afin de faire découvrir une nouvelle pratique qui ouvrira en septembre 2021 : le Fit-foot.

Le Fit-foot est une pratique dérivée du fitness à partir de la gestuelle du football, visant à la fois la découverte de l'activité, le bien-être et la forme physique.

Le club du FC HCC invite toutes les personnes souhaitant découvrir cette activité le samedi 5 Juin de 11h à 12h à l'Hermitage => Séance gratuite.

Enfin, durant l'après-midi, le club organisera également un tournoi de Futnet (tennis-ballon), tournoi qui se déroulera en deux contre deux de 14h à 16h. Inscription gratuite sur place.

Pour toute information, merci de contacter Fabien SOUCHET, responsable sportif du club au 06.59.38.27.39 ou par mail : educateurfchcc@gmail.com

Journées Découverte

Le club ouvre ses portes aux enfants qui souhaitent découvrir l'activité foot et qui aimeraient nous rejoindre la saison prochaine les mercredis et samedis des mois de mai et juin. Toutes les informations ci-contre.

Foot à l'école

Depuis le 26 avril 2021 et ce jusqu'au 6 juillet, le FC HCC en partenariat avec la FFF sera présent dans les écoles de l'Hermitage et de Cintré dans le cadre du cycle de la balle au pied. Au total, les éducateurs Fabien et Louis interviendront conjointement avec les enseignants auprès de 15 classes.

+ Nombreuses animations
+ Jeux & ateliers techniques
+ Echanges avec les coaches

Renseignements :
Fabien Souchet
06 59 38 27 39
educateurfchcc@gmail.com

Suivez le club sur nos réseaux : www.fchcc.fr

LES JOURNÉES DÉCOUVERTE FOOT

LES MERCREDIS EN MAI & JUIN

19/05 > L'Hermitage	10h – 11h	Enfants nés de 2014 à 2016
26/05 > Cintré	11h15 – 12h15	Enfants nés en 2012 et 2013
02/06 > L'Hermitage	13h30 – 15h	Enfants nés en 2010 et 2011
09/06 > La Chapelle T.	15h15 – 16h45	Enfants nés de 2006 à 2009
16/06 > Cintré		
23/06 > La Chapelle T.		
30/06 > L'Hermitage		

LES SAMEDIS EN MAI & JUIN

22/05 > L'Hermitage	10h – 11h	Enfants nés de 2014 à 2016
29/05 > Cintré	11h15 – 12h15	Enfants nés en 2012 et 2013
05/06 > L'Hermitage		
12/06 > La Chapelle T.	10h – 11h45	Enfants nés de 2006 à 2011
19/06 > Cintré		
26/06 > La Chapelle T.		
03/07 > L'Hermitage		

Renseignements : Fabien Souchet
06 59 38 27 39 / educateurfchcc@gmail.com

Suivez le club sur nos réseaux : www.fchcc.fr

TU AIMES LE FOOTBALL ?

REJOINS LE FC HCC !



REMISE DE 10 € AUX NOUVEAUX LICENCIÉS SUR PRÉSENTATION DE CE FLYER

L'école de foot du FC Hermitage Chapelle Cintré a pour vocation l'**accueil**, l'**éveil**, l'**initiation**, l'**état d'esprit** et l'**éducation** au football, pour tous les jeunes désireux de découvrir les joies de ce sport.

LES VALEURS DU CLUB :

ENGAGEMENT – RESPECT – SOLIDARITÉ

Nous vous proposons un **enseignement varié et riche**.

Le FC HCC mettra tout en œuvre pour que votre enfant puisse **s'épanouir** et **prendre du plaisir** dans son sport favori.

Assistés d'**éducateurs formés, compétents et dévoués**, nous voulons véhiculer une bonne image de notre club.

- Foot masculin & féminin
- Loisir Compétition Futsal
- Engagement P.E.F & label club *

CONTACTES-NOUS !

Fabien Souchet
Responsable sportif FC HCC
06 59 38 27 39
educateurfchcc@gmail.com

* P.E.F = Programme Éducatif Fédéral

JUMELAGE CINTRÉ TOURINNES ST LAMBERT



Bureau de l'association

Bonjour à tous,
Nous espérons que vous allez tous au mieux durant cette situation sanitaire encore difficile.
Comme les salles communales ne sont pas rouvertes et que nous n'avons pas le droit de nous rassembler, notre assemblée générale est reportée à une date ultérieure. Dès que cela sera possible et ne mettra pas en danger la vie d'autrui, nous préviendrons nos adhérents.
Notre soirée « moules frites » n'a pas pu se faire en 2020 mais nous espérons pouvoir la faire en octobre 2021 selon l'évolution de la situation sanitaire. Nous vous tiendrons au courant.
Prenez soin de vous ! À bientôt !

ANCIENS COMBATTANTS DE CINTRÉ



La cérémonie du 8 mai, marquant la fin de la 2ème guerre mondiale s'est une fois de plus déroulée en comité restreint. Présents, les représentants de la municipalité et des anciens combattants.



Chacun espère que pour les cérémonies qui se dérouleront en fin d'année, 11 novembre et 5 décembre, la situation sanitaire permettra de revoir non seulement les cintréens, mais également les élèves de nos 2 écoles.

Si le nombre des anciens combattants se réduit légèrement, l'association ne baisse pas les bras. Les mesures sanitaires s'améliorent, et de source municipale, des salles de réunion pourraient rouvrir leurs portes dans le respect d'un protocole qui sera décidé prochainement. L'assemblée générale pourrait de ce fait se dérouler avant l'été.

Un appel avait été lancé pour que des anciens militaires résidant à cintré nous rejoignent. Cet appel n'est pas resté vain puisque l'on devrait accueillir 2 camarades très prochainement.



ROLLER BREIZH ANIMATIONS

Fin d'année et perspective prochaine saison

La fin de la saison approche. Le Bilan de la saison 2020-2021 malgré les difficultés d'interruption est riche. Elle a permis la création de l'école de patinage sur Cintré. Notre institution continue sa structuration et son développement sur le canton.

Voici le résumé écrit de Naëlan, nouveau débutant en septembre 2020 :

"Il y a 1 an, j'ai commencé le Roller dans le club Roller Breizh Animations, et c'est devenu une passion. Grâce au club, j'ai appris à patiner. J'aime faire des courses, des randos Roller et être avec mon copain Axel."

Le choix de notre structure a été **de continuer à fonctionner** cette année et **de réaliser des évènements** pour le grand public **dans les respect des gestes barrières**. Cela permet de faire découvrir la pratique du roller et d'amener le plus de participants à pratiquer chacun son rythme suivant son niveau de pratique.

- Randonnée en forêt et randonnée sur une voie verte
- Les dimanches du Super U de Mordelles
- Challenge 5 de free style et Course
- Passage des roues

Nous avons pu réaliser cela grâce à l'équipe des parents et des dirigeants (Christian Lambert, Sylvain Le-corre, Christine Seguillon, Olivier Biou, Yann Normand, Gaelle Cocault, Benoit Landel, Magali Lavollé) permettant cette belle dynamique.



Roller Breizh Animations



Antenne de Cintré



CINTRÉ
Mairie de Cintré

Passage du diplôme des roues de roller:
(il faut venir à passer l'échappée, se dépatiner, rouler...)

Dimanche 13 juin 2021
de 14h00 à 18h00



Lieu : Rue de Rennes à Cintré
Plateau sportif de la coulée verte
(face à la salle de sport, derrière le centre de loisir de l'UFCEV)

Graphisme pour les affiches: Roller Breizh Animations / 5€ pour les communes, autres clubs et particuliers.

Inscriptions obligatoires et renseignements :
ROLLER BREIZH ANIMATIONS CINTRÉ
contact@roller-breizh-animations.fr, 06-30-60-65-91

RANDONNÉE ROLLER ROUGÉ - CHATEAUBIRANT

OUVERT ET GRATUIT À TOUS !
DIMANCHE 30 MAI DE 10H À 12H30



Lieu de la randonnée : 059, RUE DE LA GARE À ROUGE

- Tous les niveaux de pratique
- Inscriptions gratuites

Par : Roller Breizh Animations

Tel. : 06-99-35-02-00
Port. : 06-30-60-65-91
contact@roller-breizh-animations.fr

LES DIMANCHES MATINS DU ROLLER



SUPER U DE MORDELLES



Gratuit et ouvert à tous
De 10h30 à 12h00 / 1 fois par mois



Organisateur : Benoit Landel roller-breizh-animations-mordelles@roller-breizh-animations.fr

11 allée George Sand 35136 Saint jacques de la Lande
Tél. : 02-99-35-32-20 / Port. : 06-30-60-65-91
Site internet : www.roller-breizh-animations.fr site E-commerce : www.roller-shop.fr

La saison prochaine 2021 - 2022, nous redémarrerons par la création d'un nouveau créneau adulte. Nous continuons nos manifestations en démarrant dès fin aout par un stage découverte de reprise, en septembre un évènement « mon record de l'heure ».

Pour tout renseignement et information, Roller Breizh Animations :
contact@roller-breizh-animations.fr ou le **06-30-60-65-91**

Rencontre avec votre nouveau commerçant cintréen



Après de longues études scientifiques du monde marin et de l'aménagement du littoral Taha MALEK ou M.MALEK est arrivé sur le territoire Français en 2002 à l'occasion d'une formation en master à la ville de Sète.

Après un diplôme d'ingénieur en poche, il sillonne quelques pays pour approfondir ses connaissances dans le domaine maritime.

En 2003, il fait la rencontre de Jean OLLIVRO, géographe qui l'oriente et l'encourage à faire une thèse sur la sociologie de la pêche. Pour financer ce projet, Malek, comme il se plaît à le dire, enchaîne les petits boulots, mais cela coûte finalement trop cher, il décide de prendre un nouveau cap.

Cherchant du travail, il décide en 2008 de rejoindre l'hôtel familial de son oncle basé à Lourdes. Ce dernier l'a beaucoup aidé et lui a appris tous les rouages du métier de l'hôtellerie. Il y restera jusqu'en 2011.

Pour progresser plus vite, M.MALEK intègre le groupe ACCOR. Tout d'abord sur Laval puis ensuite sur Montgermont jusqu'en mars 2021.

Pourquoi avoir choisi Cintré et décidé de quitter l'hôtellerie ?

« Après plusieurs escales, j'ai décidé de me mettre à mon compte afin d'être plus autonome, avoir ma propre liberté. Raison pour laquelle j'ai souhaité acquérir les murs en plus du fonds de commerce. "Je voulais trouver un projet professionnel dans un environnement équilibré. Je veux contribuer à l'essor de Cintré. Je viens pour vivre avec les Cintréens. »

Quels services allez vous proposer ?

« En plus du débit de boisson. Je vais proposer des pizzas, snack, salade. Le bar sera ouvert du mardi au dimanche midi à partir de 7h.

Ma volonté est de relancer le bureau de tabac, en tout cas je vais faire toutes les démarches nécessaires. Je sais pouvoir compter sur la municipalité pour m'aider. »

Un dernier mot M.MALEK ?

Je suis quelqu'un de local et d'universel. J'aime les gens.

L'ouverture du SYNCHRO est prévue pour fin juin, encore un peu de patience.

Professions libérales

Infirmières :

BECDELIEVRE Axelle

LE BREC Marie-Eve

8 bis rue des lfs

06.16.77.77.37.

Médecins :

BREMOND Emmanuelle

PARIS Alain

2 rue des Hortensias

02.99.64.08.28.

Kinésithérapeutes :

BAUDRIER Charlotte

BÉASSE Antoine

PASQUIER-MOREL Sylvia

8 bis rue des lfs

02.99.64.18.18.

Orthophoniste :

DUVAL Marion

Du lundi après-midi au jeudi soir

8 bis rue des lfs

07.66.74.18.77.

Ostéopathe :

JOUCHET Amélie

8 bis rue des lfs

06.38.18.51.29.

Psychologue clinicienne :

CARLUS Emmanuelle

8 bis rue des lfs

Le mardi, de 8 h à 20 h,

sur rendez-vous.

06.89.09.34.00.

Alimentation générale, boucherie-charcuterie-traiteur, gaz, point poste, relais colis, point vert (Crédit Agricole), point bleu (Crédit Mutuel), Ouest-France, presse, Française des jeux, STAR, dépôt de pain :

CHOQUET Frédéric - Votre marché
15 place du Centre
02.99.64.07.24.

Bar-restaurant :
GABORIT Jean-Jacques
Restaurant du Centre
5 place du Centre
02.99.64.16.33.

Bien-être :
Magnétiseur, soins énergétiques :
MESLÉ-BECKER Jeannine
4 rue Paul Gauguin
06.70.81.77.08.

Esthéticienne, prothésiste ongulaire, réhaussement cils, conseils personnalisés beauté & bien-être, gestion poids :
BELLE ET REBELLE (Véronik) vous accueille à Cintré
06.89.33.13.21.

Boulangerie :
QUÉRÉ Carole et Jacques
Les délices de Cintré
Place du Chêne Vert
02.99.51.33.56.

Bureau d'études bâtiment :
(permis de construire)
BAUCHÉ Chantal
19 rue de l'Hermitage
02.23.35.45.10.

Caviste :
L'ART DU VIN
5 « La Barbais »
02.99.64.16.43.

Charpentier :
LEBRETON Pascal
12 rue des Ifs
02.99.64.17.23.

Coiffeuse à domicile :
GOVEN Sylvie
7 impasse du Cormelet
06.12.33.50.50.

Communication :
D.A.Z.L.
Z.A. du Moulin - rue du Puisatier
www.dazl.fr

Entretien mécanique à domicile :
TUAL SERVICES
rue des Ifs
07.86.58.83.68.

Equitation :
HEIM Carine CINTRÉQUESTRE
6 « Les Bordes »
02.99.64.12.90.

Formation :
NÉRAUD Elisabeth (Coaching et formations « apprendre à apprendre » : mémorisation, mind mapping, lecture rapide et orthographe). 06.47.70.01.30.
elisabeth.neraud4@orange.fr
www.heol-formations.fr

Garagiste –mécanicien :
AUTO REN
Z.A. du Moulin - rue du Puisatier
02.90.22.71.73 - 06.19.83.04.70 -
06.51.65.12.56.

Graphiste webdesigner :
GODET Nathalie GRAPH'N CRAFT
2 rue de l'Outre Pré
06.77.44.51.50.
graphncraft35@gmail.com

Location-vente-maintenance d'instruments de mesure géophysique appliquée :
CADIOU Valérie & RUAULT René
A.B.E.M. France
Z.A. du Moulin – rue du Puisatier
02.99.85.16.54.

Photographe
MORGANE SOUFFLET PHOTOGRAPHIES
www.morganesoufflet.com
morganesoufflet2@gmail.com
06.27.91.77.43.

Plomberie chauffage :
LE COURTOIS Thierry
17 rue Berthe Morisot
02.99.60.90.66. / 06.76.22.03.06.

Salon de coiffure mixte :
REBOURS Roselyne
11 place du Centre
02.99.64.05.11.

Services à la personne :
MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES TRANANALALERE
23 rue Emile Jourdan
09.88.02.53.37.
Facebook : Mam Trananalalere

RENAULT Pierre-Yves
SOS BRICO JARDIN (règlement chèque CESU). Entretien jardins et espaces verts, petits travaux de bricolage.
Le Moulin à Vent. 06.21.58.14.01.

Tapissier :
LEBRET CONFORT
2 place du Centre
02.99.64.01.25.

Taxis :
HAMON Servane « Ah mon taxi ! »
06.37.39.80.59.

URVOIX
02.99.64.12.49.

Travaux publics - terrassement - assainissement - gestion de paysage :
Entreprise Jean-Claude CHAUVEL
1 «La Boffetière»
06.86.70.49.73.

Travaux publics – terrassement :
Entreprise Fabrice DURAND
10 «La Bonnemais»
06.79.52.85.05.

Vente à domicile :
Elevage RENAUDIN (vente de viande bovine) 2 «Bintin»
02.99.64.10.10 et 06.17.65.87.64.

Les galettes de Flo
crêpes et galettes artisanales
27 rue de L'Outre Pré
lesgalettesdeflo@sfr.fr
06.35.42.49.30.

Solidarité



Le 12 mai à Mordelles, 68 donneurs se sont présentés pour donner leur sang dont 12 nouveaux donneurs.

Le 19 mai à Le Rheu, 54 donneurs se sont présentés pour donner leur sang dont 9 nouveaux donneurs.

Ces deux collectes étaient complètes, tous les rendez-vous étaient pris.

Les services du CIAS durant l'été



ACCUEIL DU CIAS, SERVICE AIDE SOCIALE, POINT ACCUEIL EMPLOI, SERVICE AIDE À DOMICILE : PAS DE CHANGEMENT.

RIPAME : permanences assurées au CIAS de Mordelles du 5 juillet au 31 août.

Les permanences au sein des communes reprendront le 1er septembre et les ateliers d'éveil le jeudi 9 septembre.

MULTI ACCUEIL de Le Rheu : ouvert tout l'été.

MULTI ACCUEIL de Vezin Le Coquet et de Mordelles : fermés du 2 au 20 août.

JARDINS D'ENFANTS et LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS : fermés pendant les vacances scolaires d'été.

LUOTHÈQUE : fermée du 16 juillet au 24 août.

LONGÈRE : fermée du 19 juillet au 16 août.

Contacts : 02.23.41.28.00.

cias@cias-ouest-rennes.fr

<https://www.cias-ouest-rennes.fr>

INFOS UTILES

MAIRIE 02.99.64.16.31.

Lundi 13h30 - 18h
Mardi 9h - 12h 13h30 - 17h30
Mercredi 13h30 - 17h30
Jeudi 9h - 12h 13h30 - 17h30
Vendredi 9h - 12h 13h30 - 17h30
Samedi 10h - 12h

BIBLIOTHÈQUE 02.99.64.40.51.

Mercredi 10h - 12h 15h - 18h
Jeudi 16h30 - 18h
Vendredi 16h30 - 18h
Samedi 10h - 12h

SOCIAL

Assistante sociale /CDAS à Pacé
02.99.27.76.41.

Emploi / Point Accueil Emploi / CIAS Mordelles 02.90.02.36.41.

Petite enfance, famille, seniors
CIAS Mordelles 02.23.41.28.00.
www.cias-ouest-rennes.fr

Service déchets Rennes Métropole
0800 01 14 31

Horaires déchèterie Mordelles
Du lundi au samedi
(fermée le mardi) 9h-12h / 14h-18h

Collecte des déchets à Cintré
Ordures ménagères : jeudi soir
Recyclables : lundi soir tous les 15 jours (calendrier des collectes à disposition à l'accueil de la mairie).
Toutes les infos sur :
dechets.rennesmetropole.fr

Numéros d'urgence :

Pompiers 18 (fixe) / 112 (mobile)
SAMU 15
Centre anti poison 02.99.59.22.22.
Gendarmerie 17
Pharmacie de garde 3237
Violences conjugales 3919
Enfance en danger 119